

Demande d'agrément

Votre demande d'agrément doit clairement faire apparaître le titre de votre sujet, et l'intérêt de celui-ci. Votre sujet doit impérativement être illustré par un cas concret. Ainsi vous pourrez présenter un plan détaillé en parties et sous-parties sur quelques pages. Le tout assorti d'une bibliographie sommaire dans un premier temps.

Très concrètement vous pouvez adresser votre demande d'agrément par mail à mastercca@cnam.fr, le Professeur HOARAU examinera votre problématique, et le bureau du master vous fera suivre les observations du Professeur, par retour mail.

 [Télécharger la demande d'agrément](#)

Deux cas se présentent alors à vous:

1. Vous venez d'obtenir un avis favorable. Un directeur de mémoire vous est attribué. Les coordonnées de ce dernier vous seront alors communiquées dans le retour mail que vous aurez reçu du bureau du master. Il vous appartient de prendre rapidement contact avec votre directeur de mémoire et de définir avec lui des modalités de l'encadrement pour votre travail de rédaction.

2. Vous n'avez pas reçu un avis favorable. Le Professeur HOARAU porte à votre connaissance la raison pour laquelle, votre demande d'agrément n'a pas été acceptée. Vous aurez alors à retravailler à partir des observations reçues et à présenter à nouveau votre demande d'agrément, afin cette fois-ci de recevoir un avis favorable.

<https://master-cca.cnam.fr/deroulement/espace-eleves-m2/demande-d-agrement-639182.kjsp?RH=1362390943822>